



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Emploi menacé dans le groupe BCE

Question écrite n° 7626

Texte de la question

M. Hubert Brigand appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la menace qui pèse sur l'emploi des salariés français du groupe BPCE auquel appartiennent les Banques Populaires, les Caisses d'épargne et le Crédit coopératif. En effet, le groupe BPCE prévoit, semble-t-il, d'accélérer la délocalisation à Porto d'emplois d'une de ses filiales informatiques (BPCE Infogérance et Technologies) très performante dans sa configuration actuelle (1er au niveau français, 2e au niveau européen). Pourtant, le projet du Groupe BPCE prévoit de supprimer 379 emplois français occupés par des prestataires externes. Cette situation engendre l'incompréhension bien légitime des salariés du groupe qui n'acceptent pas une stratégie qu'ils estiment dictée par la recherche de profits, qui dénoncent l'augmentation du nombre de déplacements en avion entre la France et le Portugal et qui soulignent le fait que ces délocalisations seront des cotisations en moins pour le système social français. C'est pourquoi alors que le Gouvernement clame sa volonté de réindustrialiser la France, il lui demande de bien vouloir lui indiquer comment il entend répondre aux inquiétudes exprimées par les salariés du groupe BPCE.

Données clés

Auteur : [M. Hubert Brigand](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7626

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 mai 2023](#), page 3935

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)